

PRÉSENTATION D'ARCI

Arci, grâce à ses 5.400 clubs et à son million de membres, est une association indépendante de promotion sociale, civile et du monde associatif. Facteur de cohésion sociale. Occasion d'engagement civil et démocratique, visant au soutien de la paix, des droits de citoyenneté et des luttes contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

Arci et ses activités culturelles

Dans les clubs Arci on fait de la musique et on apprend à en faire. On organise des cinéforums. On élabore des activités formatives et des cours pour tous ceux qui ont une passion artistique. On met au point des initiatives nationales et internationales de littérature, poésie et communication.

Arci et les politiques sociales

Dans les clubs, on construit des réseaux de relations qui brisent l'isolement et la solitude et combattent les peurs et les résistances corporatives. Arci est engagée: contre les toxico-dépendances, pour les droits des prisonniers, contre la dégradation et la marginalisation des banlieues, contre la solitude des handicapés, aux côtés des personnes souffrant de troubles psychiques, pour le droit à l'éducation, en faveur de l'égalité des chances, pour la lutte contre toutes les mafias, pour que les personnes âgées aient un troisième âge actif et serein et les enfants des activités récréatives.

Arci pour un monde différent

Le patrimoine génétique d'Arci est profondément marqué par son engagement en faveur de la paix, des droits de l'homme et de la justice sociale. Arci participe au grand mouvement pacifiste, aux mouvements qui partout dans le monde se battent contre la mondialisation de l'exploitation et de l'injustice. Grâce à sa campagne " Attivarci " (Activons-nous), à ses camps de travail, au tourisme solidaire, Arci est présente dans des nombreux pays aux côtés de ceux qui veulent, même dans des situations difficiles, continuer à construire la paix, les droits et la participation.

Arci, les migrants et la lutte contre le racisme

L'un des engagements les plus significatifs d'Arci est aux côtés des migrants : pour la promotion et la tutelle de leurs droits et la lutte contre toute forme de discrimination et de racisme. Au moyen d'un réseau de bureaux d'information partout en Italie et d'un numéro vert national, Arci fournit aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, des services d'orientation et une assistance légale, une aide à l'insertion socio-lavorative, des cours d'italien, du soutien scolaire, des services pour les familles et l'enfance. Arci est engagée pour la promotion d'un tissu associatif "métissé" et responsable et participe activement au mouvement global pour la protection des droits des migrants.

Pour toute information:



arci
DU EMILAOTTO



arci
DU EMILAOTTO
**ASSOCIAZIONE
DI PROMOZIONE SOCIALE**



FRANÇAIS



ETRE MEMBRE

Si tu choisis de devenir membre d'Arci, tu auras accès à l'univers des clubs de ta ville.

Tu deviendras ainsi un protagoniste actif de l'association; avec ses droits et ses devoirs. Tu pourras bénéficier des services et participer aux activités, mais tu pourras aussi t'engager à donner tes idées et fournir tes énergies pour leur création et leur réalisation.

En devenant membre de Arci, tu deviens responsable personnellement toi aussi du devenir de l'idée que les fondateurs de tous les clubs partagent : leurs passions et les tiennes produiront joie, réflexion, jeux et engagement.

Etre membre signifie :

- Connaître le statut de propre (son) club, l'accepter et le respecter.
- Participer activement à la vie du club.
- Exercer propre (son) droit-devoir de décision pendant les assemblées.
- Participer à la discussion et à l'approbation du bilan annuel et à l'élection des organismes directeurs du club et, si on le désire, poser sa candidature.
- S'engager à affirmer la valeur et la dignité des personnes, quel que soit leur sexe, leur religion, leur orientation sexuelle et leur pays d'origine, le respect des droits et la pratique de la tolérance, de la paix, de la coopération et de la solidarité
- S'occuper des problèmes du territoire, en s'engageant à soutenir les plus faibles pour la croissance culturelle et civile de la communauté.
- En conclusion, n'oublie pas que le jeu, la joie et le bonheur sont des biens inaliénables que chacun a le droit de préserver.

CONSTITUER UN CLUB

"Nous sommes un groupe de jeunes musiciens, nous voulons jouer, inviter nos amis à nous écouter, mais on ne sait pas où aller"

"On a envie de cuisiner les spécialités de chez nous, d'écouter notre musique, de regarder nos films avec les habitants du quartier. Mais comment faire pour trouver un endroit ?... "

"Avec mes amis je voudrais faire quelque chose de concret pour essayer de changer le monde en nous engageant personnellement...comment peut on faire?"

La réponse est simple : si tu as un intérêt, une passion, envie de t'engager, crée une association et deviens un club Arci.

Construire une association donne à vos idées des jambes solides sur lesquelles

marcher. Ça peut être une expérience de vie, ça aide à construire des relations, c'est un moment formatif important même au point de vue travail.

Adhérer à Arci signifie entrer dans le plus grand réseau associatif de culture et de solidarité de notre pays.

Ma qu'est ce que c'est, un club?

C'est une association sans but lucratif formée de personnes qui veulent promouvoir ensemble une activité culturelle, récréative, de solidarité.

Et comment ça marche?

- L' Acte constitutif est l'acte de naissance de l'association.
- Le Statut est l'ensemble des normes qui règlent la vie du club et que tous les membres doivent respecter.
- La carte de membre permet de participer aux initiatives, aux activités et à la vie du club et de l'association de référence.
- L'assemblée est composée des membres du club et décide le programme annuel, vote le budget, élit le conseil de direction..
- Le conseil de direction décide le programme et l'applique, élit le président, exécute le mandat de l'assemblée.
- Le Président est normalement le représentant légal de l'association..

Quand est-ce que on ne peut pas ouvrir un club?

Un club n'est pas un magasin ou un café. Il naît de l'initiative de personnes qui, sans but lucratif, se réunissent pour développer un intérêt commun : il n'y a donc pas de patron ou de membres fondateurs (c'est-à-dire avec des droits particuliers).

Il est par contre possible, dans le respect de la loi, de travailler dans un club et de gagner de l'argent de façon tout à fait légitime.

Si tu crées une association et adhères à Arci, tu trouveras du soutien, des services et des conseils:

- Compétences en matière de lois, de fisc et de droit associatif
- Assistance légale et services d'assurance
- Conventions commerciales
- Aide aux projets d'activités culturelles, de promotion sociale et de coopération internationale

Pour toute information: